



LA RELÈVE AGRICOLE AU FÉMININ : vers de nouveaux outils collectifs

Photo: Caroline Dufresne

Actes du forum
1^{er} mars 2018



Cet événement a été rendu possible grâce à :



LE CONTEXTE

Depuis 2016, les partenaires mobilisés dans l'Antenne régionale du Centre-du-Québec autour de l'économie sociale réfléchissent à la question de la relève agricole d'un point de vue féministe. Partant du fait que l'établissement de la relève agricole présente des défis et des enjeux différents pour les femmes et pour les hommes, ces partenaires ont imaginé un projet pour tenter de trouver comment l'économie sociale peut offrir une réponse collective aux spécificités féminines rencontrées en agriculture.

Soutenu par le Secrétariat à la condition féminine, le projet *La relève agricole au féminin : vers de nouveaux outils collectifs* s'est décliné en plusieurs étapes clés, soit une enquête sur les enjeux et les besoins des agricultrices et des aspirantes agricultrices, suivie d'un séminaire de mi-projet et d'un forum final portant sur le partage d'expériences et d'expertises. Le forum *La relève agricole au féminin : vers de nouveaux outils collectifs* s'est déroulé le 1^{er} mars 2018 à Nicolet et a permis un transfert de connaissances, notamment par la tenue de deux tables rondes, de conférences et par le lancement d'une vidéo sur des expériences inspirantes de femmes agricultrices¹.

Le présent document présente une synthèse des principaux éléments dégagés à chaque moment clé du projet.

LES BESOINS ET LES SOLUTIONS IDENTIFIÉS DANS L'ENQUÊTE

Dans l'enquête² menée par le Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA), qui s'est déroulée dans la première partie du projet, plusieurs agricultrices de 19 à 59 ans ont participé à des groupes de discussion. Cette collecte de données visait à documenter les besoins, les préoccupations et les défis spécifiques aux femmes ainsi qu'à identifier des pistes d'ouverture en entrepreneuriat collectif. Les participantes ont proposé plusieurs idées et solutions intéressantes pour favoriser l'établissement de la relève agricole.

LES RÉALITÉS ET LES ENJEUX

Au départ, l'hypothèse de travail était que l'entrepreneuriat collectif pourrait offrir une alternative aux femmes qui souhaitent se lancer en agriculture ou qui y travaillent déjà, notamment en facilitant l'accès à l'établissement, en réduisant l'endettement, en permettant une meilleure conciliation travail-famille et en accroissant la qualité de vie des agricultrices. Que ce soit par le biais de coopératives ou d'associations (OBNL), la mise en commun de ressources pourrait potentiellement assurer un meilleur accès à la terre, faciliter l'établissement ou encore consolider les entreprises existantes détenues par des femmes.

Cette hypothèse n'a pas pu être confirmée ni infirmée au terme des travaux du projet, mais force est de constater que même s'ils sont confrontés à des réalités et à des difficultés similaires, les façons dont les hommes et les femmes assument ces défis sont différentes. D'où la nécessité d'offrir des services qui s'adaptent à la répartition effective des tâches et des responsabilités tant professionnelles que familiales. La prise de conscience de la persistance du double standard en milieu agricole pourra, par exemple, contribuer à modifier les pratiques des intervenants lors de l'accompagnement d'un projet agricole (financement, développement, reprise, achat de terres ou de bâtiments, diversification, etc.).

Voici les 12 thématiques ressorties de l'enquête, telles que présentées lors du séminaire du 27 octobre 2017. Elles sont accompagnées de quelques exemples de solutions ou de pistes d'action. Certaines solutions existent déjà, mais mériteraient d'être mieux connues et valorisées au sein du milieu agricole. D'autres, plus audacieuses, pourraient donner naissance à des innovations sociales porteuses pour le secteur agricole et plus globalement pour les communautés.

1 Voir la vidéo *Agricultrices : des vies inspirantes!* <https://youtu.be/a9FYG4gUKYs>

2 Centre d'innovation sociale en agriculture, *La relève agricole au féminin : vers de nouveaux outils collectifs*, rapport préliminaire, octobre 2017.

- **Des leviers financiers pour faciliter l'établissement de la relève**, par exemple avoir accès à un fonds de roulement pour essayer les pertes ou financer les investissements non productifs (comme la construction/rénovation de bâtiments ou d'infrastructures) ou à du capital de proximité (love money).
- **Des services adaptés pour mieux concilier travail et famille**, par exemple des services de garde adaptés aux réalités agricoles (heures d'ouverture prolongées le matin et le soir, ouverture pendant l'été, service de garde mobile), des services de relevailles post-accouchement, un service de transport ou de navette entre la garderie et la maison, de l'aide aux devoirs, le développement de services collectifs d'entretien ménager et de préparation des repas, la création d'occasions d'échanges entre femmes, etc.
- **Des services d'accompagnement et de soutien technique** à la relève, par exemple des conseillers dédiés à la relève en démarrage, la mise sur pied d'une coopérative d'experts agricoles offrant des services-conseils, un service de mentorat ou de jumelage avec des agriculteurs expérimentés, de producteur à producteur et/ou de travailleur à travailleur (échange d'expertises), un service de tutorat et de mentorat en ligne, la création d'un réseau social dédié à la relève, etc.
- **La valorisation de l'agriculture et d'une diversité de modèles agricoles**, par exemple des conseillers dédiés aux entreprises de petite taille ou des conseillers formés aux modèles d'entrepreneuriat collectif, la mise sur pied d'une coopérative de services d'éducation, de sensibilisation et d'information en agriculture et en agroalimentaire s'adressant aux jeunes et à la population en général, le développement de modèles de coûts de production pour des entreprises de petite taille et la caravane de l'agriculture : promotion de l'agriculture en faisant une semaine thématique dans les écoles.
- **Le développement d'une main-d'œuvre qualifiée, spécialisée et fiable**, par exemple une coopérative de travailleurs spécialisés, la valorisation du métier d'agriculteur/agricultrice, le développement de services de remplacement agricole et le soutien financier pour le recours à des remplaçants agricoles.
- **La qualité de vie et l'accès au répit**, par exemple un soutien financier pour avoir accès au service de remplacement, des nouvelles coopératives de services de remplacement en région et l'accès à des services d'entretien ménager et de préparation de repas.
- **Le développement de relations partenariales et de formes associatives**, par exemple développer un service de médiation entre actionnaires (entreprises familiales), la diffusion des différents modèles d'association possibles et l'accompagnement au maillage entre associés.
- **Le soutien à l'intégration territoriale**, par exemple en facilitant l'intégration de la relève dans la communauté d'accueil.
- **Le réseautage pour éviter l'isolement social**, par exemple en organisant des assemblées de cuisine, des groupes de discussion mensuels pour les femmes entrepreneures, des visites à la ferme, du mentorat ou tutorat, en personne ou en ligne, l'utilisation des réseaux sociaux et l'échange de services entre agriculteurs.
- **Une vision globale de l'établissement agricole croisant planification d'affaires et planification familiale**, par exemple grâce à des corvées collectives, à l'inclusion du lieu de vie ou de l'habitation dans le plan d'établissement agricole et l'accès à de l'aide financière de fonds de roulement en période de démarrage.
- **L'accès à la terre facilité**, par exemple par la protection des terres agricoles de la spéculation et un service de location des parcelles de terre pour la relève (ex. : Terre de liens).
- **La diversification des modèles de mise en marché**, par exemple un marché roulant qui va au-devant des consommateurs en faisant le tour des municipalités, un marché fermier, un marché public et un marché de solidarité avec des plages horaires élargies pour faciliter l'accès aux consommateurs et une politique municipale d'achat local.

Au terme d'une validation lors du séminaire, cinq thématiques ont été retenues et approfondies dans la deuxième moitié du projet, soit l'accès à la terre, l'accès au financement, la gouvernance, la diversité des modèles entrepreneuriaux et l'accompagnement. De plus, la conciliation travail-famille ainsi que la persistance du double standard dans le monde agricole ont été traitées à travers la production d'une vidéo. Ces deux thèmes apparaissent comme des éléments fondamentaux pour bien cerner la dimension féminine de la relève agricole.

LE FORUM

Cette journée de transfert a permis de mettre l'accent sur l'expérience d'agricultrices déjà établies en mode collectif et sur le partage d'expertises de diverses intervenantes et intervenants du milieu agricole. Ces témoignages ont été entendus lors des deux tables rondes et des deux conférences.

Table ronde

Entrepreneuriat collectif : le point de vue des agricultrices

Cette première table ronde regroupait trois agricultrices, soit Odette Sarrazin du Marché de solidarité régionale de Brandon, Noémie Blanchette-Forget de la Ferme Coopérative Racines Rurales et Christine Gaudet de la Coopérative de solidarité de services de remplacement agricole. Les éléments présentés ici constituent une synthèse des réponses aux cinq questions abordées avec elles.

Les raisons qui motivent le choix de l'entrepreneuriat collectif

- Ce mode d'organisation permet d'être cohérente avec ses valeurs personnelles.
- L'entreprise collective permet une meilleure séparation entre la sphère personnelle et professionnelle, particulièrement lorsqu'un couple fait partie des entrepreneurs. Les décisions qui concernent l'entreprise doivent se prendre collectivement, excluant de fait les discussions sur l'oreiller!
- **Un membre, un vote**, une expression consacrée de l'entrepreneuriat collectif qui est aussi un modèle plus équitable de prise de décision. Le modèle collectif favorise une meilleure distribution du pouvoir décisionnel et demande l'implication de tous les membres.
- Être salarié dans une entreprise collective (coopérative de travailleurs ou OBNL) permet aux femmes, et plus globalement à tous les parents, de bénéficier d'allocations de chômage ou encore d'avoir accès au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP). C'est un avantage financier considérable pour la cellule familiale.

L'apport de la gestion collective et démocratique

- Bien qu'un peu plus complexe, car il y a plus de personnes autour de la table, le modèle collectif apporte une grande complémentarité des expertises et un partage des compétences. La pérennité du projet agricole est ainsi mieux assurée.
- Il y a un défi quant à la prise de décision à l'unanimité, selon le modèle retenu. À la base, il doit y avoir un lien de confiance et une saine communication pour y arriver. C'est un processus plus long, mais il y a en même temps une plus grande satisfaction lorsque tout le monde y adhère. La solidarité est favorisée entre les membres et les associées.
- Il y a une réelle possibilité de s'impliquer dans un modèle collectif pour que les choses changent.

Les apprentissages issus du modèle collectif

- Les apprentissages sont multiples et diversifiés lorsque les agricultrices fonctionnent en mode collectif. Elles disent avoir amélioré leurs aptitudes de résolution de conflits, découvert des compétences reliées au travail d'équipe et à la gestion collective. Elles ont aussi appris qu'elles ont du leadership.
- Les femmes soulignent qu'elles ont appris à lâcher prise afin de préserver l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle d'agricultrice.
- Le bagage individuel bonifie le projet; la passion, les connaissances et l'expérience de chacune enrichissent à la fois le projet et les personnes qui y travaillent.

L'évaluation de l'accompagnement

- Le soutien technique au démarrage des coopératives est bien adapté, complémentaire et aide à effectuer le choix de la forme juridique. L'accompagnement pour le fonctionnement de l'entreprise est toutefois plus difficile à obtenir.
- La connaissance des structures de soutien évite les pertes de temps et les frustrations. Il y a plusieurs intervenants au service de chaque organisation de soutien à l'agriculture et il est parfois ardu de s'y retrouver. Il est intéressant d'identifier une personne-ressource qui peut aider à orienter les agricultrices vers les bons services.
- Les intervenants du monde agricole doivent se préoccuper des conditions de vie des agricultrices. Trop souvent, l'agriculture n'est pas correctement valorisée.

Les obstacles au financement

- L'entrepreneuriat collectif n'est pas toujours bien connu des partenaires financiers. En plus, les projets d'affaires innovants sont souvent plus difficiles à financer (par exemple les marchés virtuels et les coopératives de remplacement agricole). C'est un défi de trouver du financement pour la mission de l'organisme.
- Les services de répit et de remplacement sont jugés coûteux par les agricultrices, alors qu'ils devraient plutôt être considérés comme un investissement pour éviter l'épuisement. Il y a un plus grand frein à payer pour les services domestiques que pour les services directement reliés à la ferme (ex. : aide pour la traite ou pour les travaux aux champs).
- En général, il y a du financement pour les fermes coopératives. Toutefois, les agricultrices soulèvent le manque d'accompagnement et de financement pour effectuer un changement de forme juridique, du privé vers le collectif.

Table ronde

Opportunités et enjeux : le point de vue des partenaires

Cette deuxième table ronde regroupait quatre partenaires du monde agricole, soit Solange Thibodeau, conseillère au développement agroalimentaire de la MRC de L'Érable, Louiselle Lebel, répondante en relève agricole à la Direction régionale du Centre-du-Québec du MAPAQ, Christian Hart, directeur d'Agriconseil Centre-du-Québec et Marie-Pier Didone, conseillère en développement coopératif à la Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ) Lanaudière.

Ces professionnels accompagnent les agricultrices et les agriculteurs à différentes étapes entrepreneuriales, notamment lors de la reprise ou du transfert d'une ferme. Leur soutien et leur accompagnement visent autant la recherche de financement que le développement du modèle d'affaires. Les éléments présentés ici constituent une synthèse des réponses aux trois questions abordées avec eux.

Les avantages de l'entrepreneuriat collectif pour la relève agricole

- Le modèle collectif permet d'entreprendre un projet agricole sans être seul. Le travail et les responsabilités sont partagés entre les membres. Le risque est aussi mieux réparti. Le fait d'être plusieurs augmente la possibilité d'avoir un appui et réduit la charge mentale.
- La gouvernance démocratique exige des connaissances, mais les ressources d'accompagnement peuvent fournir une aide.
- Le partage des charges financières est également un avantage du mode collectif en agriculture. Même si le financement n'est pas nécessairement plus simple dans une coopérative ou un OBNL.
- Le modèle coopératif peut aussi faciliter le développement de services de soutien aux agricultrices.

Les apprentissages issus de la pratique

- Les véritables raisons qui motivent le choix du modèle d'affaires doivent être précisées pour éviter les ambiguïtés. Il faut s'assurer que les entrepreneurs expliquent bien leurs idées.
- Le travail en collaboration est essentiel pour bien comprendre la formule coopérative et ses implications tant du côté des entrepreneurs que des intervenants (comptables, agents de MRC, etc.). Les différents partenaires d'un projet agricole collectif doivent partager la même vision et adhérer à la mission.
- Les pratiques d'accompagnement méritent d'être humanisées. Ce travail demande de l'ouverture d'esprit, de l'écoute, une position de non-jugement et un temps de cheminement. C'est important de ne pas démolir les rêves.

Les rôles des personnes accompagnatrices

- Plusieurs rôles sont nommés spontanément : la médiation, la concertation, la conciliation entre les parties, la référence vers les bonnes ressources, le maintien de la collaboration de l'ensemble des parties. Pour être en mesure de bien jouer ces différents rôles, les intervenants doivent être ouverts d'esprit, être à l'écoute, avoir de l'empathie et une bonne capacité à créer des liens de confiance.
- Les agricultrices vivent beaucoup de détresse psychologique et elles sont susceptibles de souffrir d'épuisement. Les personnes accompagnatrices vigilantes sont plus susceptibles de bien détecter ces situations difficiles.
- L'entrepreneuriat collectif demande un accompagnement plus précis avec des ressources expertes en gestion démocratique. C'est un modèle souvent méconnu des intervenants, ce qui peut créer une incompréhension pour ces projets.

Conférences

Une conférence a été présentée en ouverture du forum par René Beaugard, directeur général de l'organisme Au cœur des familles agricoles. En clôture de l'événement, une autre conférence a été présentée par Noémie Blanchette-Forget, coordonnatrice et agente de maillage à l'ARTERRE. Voici une synthèse des présentations.

Pas d'agriculture sans agricultrices

Le rôle d'une agricultrice est composé d'une multitude de tâches dont plusieurs sont invisibles, donc trop souvent non valorisées ou reconnues. Les agricultrices sont souvent un pilier de la famille en ce qui concerne le soutien moral et le bien-être de ses membres. Elles vivent donc une charge mentale qu'il ne faut pas négliger. C'est pourquoi il faut persister dans l'offre de répit aux familles et briser l'isolement vécu par plusieurs. La qualité de vie est un aspect incontournable, et ce, de façon encore plus marquée chez les nouvelles générations d'agricultrices et d'agriculteurs.³

L'accès à la terre

Selon l'expérience de l'ARTERRE, il existe trois facteurs de réussite pour faciliter l'accès à la terre : des participants bien préparés (autant la personne qui prend la relève que la personne qui cède son entreprise agricole), un accompagnement terrain personnalisé et des ententes valides sur le plan légal qui respectent les besoins des parties. Ce modèle de maillage comporte des avantages : il offre un référencement personnalisé, favorise la rencontre de personnes ayant les mêmes valeurs, une vision commune et il facilite l'accès au monde agricole.⁴

LES PERSPECTIVES

La diversité, la richesse, la complexité des défis et des enjeux, mais également les solutions et les avenues innovantes abordées lors du forum, et plus globalement dans l'ensemble de ce projet, laissent croire qu'un thème porteur a été identifié. La couverture médiatique dont a bénéficié le forum pointe également en ce sens.

La relève représente un défi majeur pour l'avenir de l'agriculture au Québec et les femmes prennent de plus en plus leur place dans ce secteur d'activité.

La relève agricole féminine en mode collectif suscite déjà l'intérêt de nombreux réseaux du développement des territoires dans toutes les régions du Québec.

Souhaitons que d'autres organisations se joignent à cette réflexion et que le travail amorcé dans le cadre de ce projet puisse se poursuivre. Un projet à plus long terme avec des moyens financiers conséquents sera alors indispensable.

3 Pour plus d'information, voir <https://acfareseaux.qc.ca/>

4 Pour plus d'information, voir <https://www.arterre.ca/>